

MAXXIS FIM Championnat du Monde de Enduro 2006

“Grand Prix ACERBIS – 40^{eme} Valli Bergamasche”

**Rovetta – Bergamo
15-16 June 2006**

Règlement particulier

Le Moto Club Bergamo organise la 4eme épreuve du Championnat Mondial de Enduro 2006. La manifestation se déroulera en conformité du Code Sportif FMI, à ses annexes, au Règlement actuel ainsi que toute autre réglementation approuvée par le jury. La manifestation aura lieu le 17 et le 18 June à Rovetta, province de Bergamo commençant à 9.00 heures les deux jours.

Voix d'accès :

Aéroports plus proches :

BGY – Bergamo Orio al Serio - Km 35

LIN – Milano Linate – Km 80

Autoroute :

A 4 sortie Bergamo – Valle Seriana – Elusone - Rovetta Km 35

A 4 sortie Ospitaletto – Valle Camonica – Lovere – Rovetta – Km 68

Organisation :

Moto Club Bergamo

Casa dello Sport – Via Monte Gleno – 24125 Bergamo – Italie

Tel. + Fax : +39-035-244757

www.motoclub.bergamo.it info@motoclub.bergamo.it

Secrétariat de la manifestation :

Au siège du Motoclub organisateur, jusqu'au lundi 12/06.

Au siège du Centre Sportif du Rovetta a partir de mardi 13/06

Hospitalité et logements :

Castione della Presolana - Km 5

www.cooraltur.it info@cooraltur.it

Tel. +39-0346-31146 Fax. +39-0346-30300

www.auroraalbergo.it info@auroraalbergo.it

Tel +39-0346-60004 Fax +39-0346-60246

Clusone – Km 4

www.astraseriana.com info@astraseriana.com

Tel. +39-0346-21576 Fax +39-0346-24856

Art. 1 – inscription :

Le numéro maximal est limité à 200 pilotes

Les inscriptions devront être rédigées sur module officiel, approuvé par la FMN de compétence et devront être reçues par le secrétariat de la manifestation obligatoirement accompagnée par la quote-part de **€ 170,00** entre la date du 31 may 2006, date de fermeture des inscriptions.

Le règlement de la quote-part pourra être fait par moyen de Transfert Bancaire, frais à la charge du pilote, à la banque :

Credito Bergamasco – Sede di Bergamo – Largo Porta Nuova, 2 – 24100 Bergamo
C/C 23623 – ABI 03336 – CAB 11101
IBAN: IT311033361110100000023623 Swift: CREBIT22

Art. 2 - Vérifications Administratives et Techniques :

Les Vérifications auront lieu le vendredi 16 June 2006 au centre sportif de Rovetta selon le programme suivant :

10.00 h – 12.00 h : verifications administratives

14.00 h - 17.00 h : verifications techniques

Chaque motocycliste devra être en règle avec les dispositions des lois de la circulation routière du pays où il est enregistré : il devra être aussi en règle avec le règlement du Code Sportif de la FIM, à ses annexes et particulièrement à l'article 062.22

Le poinçonnage se passera en conformité à l'article 062.23.1

Le contrôle de bruit se passera en conformité aux règlements Techniques.

Au moment des vérifications, le pilote devra présenter :

- Licence Internationale FMI Enduro
- Permis de conduire
- Carte de Circulation du véhicule
- Certificat International d'assurance du véhicule (Carte Verte)
- Casque de protection Homologuée selon les normes.

Art. 3 – Départs :

Les départs commenceront à 9.00 h du Centre Sportif de Schilpario tous les deux jours de compétition et l'ordre de départ respectera l'annexe FIM art. 062.34

Art. 4 – Parcours :

Premier jour samedi 17 june 2006

Le parcours se déroulera sur 4 tours pour une longueur totale de 170 Km (exclus les essais particuliers) et inclura :

2 contrôles heure avec assistance pour chaque tour

1 contrôles heure prefinish avec pas d'assistance

3 contrôles de passage pour chaque tour

8 essais Cross Test

3 essais Enduro test

3 essais Extrêmes

Deuxième jour dimanche 18 june 2006

Le parcours se déroulera sur 4 tours pour une longueur totale de 170 Km (exclus les Essais particuliers) et inclura :

2 contrôles heure pour chaque tour

3 contrôles de passage pour chaque tour

8 essais Cross Test

4 essais Enduro test

4 essais Extrêmes

Pendant les deux jours la compétition se déroulera sur le même tracé, dans la même direction et les essais particuliers se dérouleront sur le même tracé.

Le lieu et la longueur de chaque essai particulier seront publiés par le Directeur de course au siège de la compétition le jeudi 15 juin 2006 à 9.00 h

Art. 5 - Supervision du Parcours :

Chaque Nation ayant au moins un participant pourra déléguer pour le tour récognitif du parcours une seule personne qui n'est pas inscrite comme conducteur.

Le tour récognitif aura lieu le vendredi 16 juin 2006

Art. 6 – Direction de Course :

La Direction de Course et le secrétariat de la manifestation seront au siège du **Motoclub Bergamo – Casa dello Sport – Via Monte Gleno – 24125 Bergamo**

Tel + Fax +39-035-244757

Jusqu'au lundi 12 juin et de suite seront au

Centre Sportif du Rovetta

A partir du jour 13 juin 2006

et les horaires seront de 9.00 h à 12.00 h et de 14.00 h à 18.00 h

Art. 7 – Jury International:

Le Jury international sera conforme aux normes de FIM, les réunions se tiendront au près au près de la Direction de Course.

La première réunion aura lieu vendredi 16 juin à 9.00h.

Art. 8 – Scores :

Les scores seront attribués selon l'Art. 062.64

Art. 9 – Prix :

Seront attribués des prix aux 3 premiers classifiés pour chaque classe pour chaque jour.

Art. 10 – Distribution des Prix :

La cérémonie pour la distribution des prix se tiendra à la fin de chaque jour de course.

Art. 11 – Normes sur la Circulation :

Tous les participants seront tenus à respecter les Normes du Code Routier. Ils sont aussi tenus à respecter les règles de l'Autorité et du Directeur de Course.

Il est interdit d'essayer le parcours de la course, peine l'exclusion de la course.

La non-observation de ces dispositions, relevées par la Police ou par les Officiers de course, comportera l'exclusion de la course.

Aux concurrents sera mis à disposition une aire pour les essais des motocyclettes.

Etant donné que la manifestation se déroule dans une aire protégée il est absolument interdit transiter sur le parcours de course à tout véhicule à l'exception des pilotes et du personnel de l'organisation pourvu de dossard et autorisation écrite.

La non-observation de cette norme peut comporter, de part des Forces de Police, le saisi du véhicule, sanctions administratives et la dénoncé à l'Autorité de Justice.

Officiers de Course :

Jury:

| | | |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| President: | Andres Somolinos | FIM Licence n. |
| Membre FIM – CER : | <u>Patricia Eneroth</u> | <u>FIM Licence n.</u> |
| Membre FMNR : | Marco Marcellino | FIM Licence n.1457 |
| Directeur de Course : | Dialma Bizioli | FIM Licence n. |
| FIM Commissaire Technique: | Charles Krajka | FIM Licence n. 9620 |
| FMNR Commissaire Technique : | | FIM Licence n. |
| Timekeeper : | Team "LAMS" – Christos Konstantinidis | |
| FIM Commissaire Environment: | | FIM Licence n. |
| Directeur Medical : | Martino Gelmi | FIM Licence : |
| Secrétariat de Course : | Nella D'Adda | |
| Secrétariat de Jury : | Ferruccio Papa | |

Bergamo, April 2006

Moto Club Bergamo
Le Président
Andrea Gatti

STANDARD SCHEDULE FOR THE ENDURO WORLD CHAMPIONSHIP

| | | |
|----------|--|--|
| | | |
| Thursday | 08:00 | Opening of paddock |
| | 13:30-18:30 | Opening of practice area |
| | 14:00 | Opening of headquarters |
| | 14:00 | Opening of press room |
| | 18:00 | Meeting with the organizers and the Jury President |
| | | |
| Friday | 08:30-10:00 | Opening of practice area |
| | 09:00 | 1 st Jury Meeting |
| | 11:00 | Course reconnaissance |
| | 10:00-12:00 | Administrative control |
| | 14:00-17:00 | Technical control |
| | 17:30 | 2 nd Jury Meeting |
| | | |
| Saturday | 09:00 | 1 st Start |
| | Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class | Prize-Giving Ceremony organized by the promoter |
| | 19:00 | 3 rd Jury Meeting |
| | | |
| Sunday | 09:00 | 1 st Start |
| | Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class | Prize-Giving Ceremony organized by the promoter |
| | 17:00 | 4 th and last Jury Meeting |